

cf. 167-5A.

185

A

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, adoptée par la Chambre des Députés, tendant au rétablissement de postes de commis-greffiers dans divers tribunaux. (N° 43, session extraordinaire 1896.)

Nommée le 17 décembre 1896.

MM.:

- 1^{er} BUREAU : ROGER. *Président*
- 2^e — FRANCOZ. *Secrétaire et Rapporteur*
- 3^e — PRADAL.
- 4^e — LE COUR GRANDMAISON.
- 5^e — PARISSOT (Eure).
- 6^e — FOLLIER.
- 7^e — BARRIÈRE.
- 8^e — CHOVEL.
- 9^e — FOUGEIROL.

04



Handwritten marks or scribbles, possibly initials or a signature, located below the stamp.

1

Séance du 18 Décembre 1876

La commission réunie, constitue son Bureau.
Sont nommés Président M^r Roge, et
Secrétaire M^r Francoz.

La parole est ensuite donnée aux divers
Commissaires.

Messieurs Roge, Francoz, Pradal, Folliet
Barriou, Chovel, Fouquierol émettent
successivement un avis favorable au projet
de loi. M^r Le Com Grand Maîron et
Pari not n'assistent pas à la séance.

M^r Francoz est nommé rapporteur
La séance est levée.

Le Président

Em Roge

Le secrétaire

f. francoz